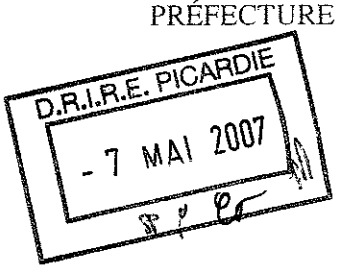
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

Amiens, le 2 mai 2007

Direction de la Cohésion Sociale
et du Développement Durable

Bureau de l'Environnement
et du Développement Durable



INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CHANGEMENT D'EXPLOITANT

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme donne acte, sur le fondement de l'article 34 du décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, à la société UNITHER, 10 rue André Durouchez ZI de Longpré à AMIENS (80000), de sa déclaration du 5 avril 2007 de son rachat du site, et de la reprise de l'activité de stockage et d'utilisation de bureaux sur le territoire de la commune d'AMIENS, zone industrielle, parcelles cadastrées section KR n° 847 et 849, précédemment exploité par Société ALLOGA.

Pour le préfet et par délégation :
L'attachée, chef de bureau,

Caroline TEJEDO

Copie adressée à :
Monsieur le maire d'AMIENS
- ⇨ ***Monsieur le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie***
- ⇨ ***Monsieur l' inspecteur des installations classées***
- ⇨ ***Madame la directrice départementale de l'équipement de la Somme***
- ⇨ ***Monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Somme***
- ⇨ ***Monsieur le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de la Somme***
- ⇨ ***Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme***
- ⇨ ***Monsieur le directeur du service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile***

51 rue de la République - 80020 Amiens cedex 9 - Téléphone : 0821 80 30 80 - Télécopieur : 03 22 97 82 14
Portail de l'État dans la Somme : http://www.somme.pref.gouv.fr
environnement@somme.pref.gouv.fr